

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT

Procès-verbal de la quatre-vingtième séance ordinaire du CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT, tenue le 19 juin 2018 à 16 h à la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent au 29, chemin d'Aylmer Sound, bureau 400, Chevery.

SONT PRÉSENTS :

| | |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| M. Randy Jones | préfet, maire de Gros-Mécatina; |
| Mme Darlene Rowsell Roberts | préfète suppléante, administratrice Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent; |
| Mme Wanda Beaudoin | conseillère, mairesse de Blanc-Sablon; |
| M. Roderick Fequet | conseiller, maire de Bonne-Espérance; |
| Mme Gladys Martin | conseillère, mairesse de Saint-Augustin. |

SONT AUSSI PRÉSENTES :

| | |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------|
| M ^{mes} Karine Monger | directrice générale et secrétaire-trésorière; |
| Marie Geneva Jones | adjointe administrative et secrétaire-trésorière adjointe. |

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Résolution 2018-06-01
Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Résolution 2018-06-02
Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2018;
4. Administration;
 - 4.1 Résolution 2018-06-03
Rapport des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 31 mai 2018 - Approbation;
5. Fonds de développement rural;
 - 5.1 Résolution 2018-06-04
Mise à jour du terrain de baseball à Blanc Sablon;
 - 5.2 Résolution 2018-06-05
Travaux de réparation du sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes
 - 5.3 Résolution 2018-06-06
Achat et entretien d'équipement de radiodiffusion;
6. Fonds d'appui aux projets structurants;
 - 6.1 Résolution 2018-06-07
Corporation de développement touristique et culturel du Canton de Brest : Préposé au centre touristique;
 - 6.2 Résolution 2018-06-08
Bonne-Espérance Tourism Development Foundation : Administrateur de centre;
 - 6.3 Résolution 2018-06-09
Camp d'été 2018;
 - 6.4 Résolution 2018-06-10
Camp d'été Chevery;
7. Résolution 2018-06-11
Demande de financement MAPAQ;
8. Fonds de développement des territoires;
 - 8.1 Résolution 2018-06-12
Reddition de compte et rapport d'activité 2017-2018;
9. Résolution 2018-06-13
Politique d'investissement;
10. Période de questions;
11. Fermeture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16 h 00, Madame Darlene Rowsell Roberts souhaite la bienvenue à tous.

RÉSOLUTION - 2018-06-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du mardi 19 juin 2018;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour de la quatre-vingtième séance ordinaire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du mardi 19 juin 2018.

RÉSOLUTION - 2018-06-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 15 mai 2018;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Madame Wanda Beaudoin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 15 mai 2018.

ADMINISTRATION

RÉSOLUTION - 2018-06-03 RAPPORT DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 MAI 2018 - APPROBATION

CONSIDÉRANT QU'un rapport des déboursés effectués est présenté au Conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

| N° chèque | Période du 1 ^{er} au 31 mai 2018 | Montant (\$) |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| | Paie mai 2018 – Employés | 42 777,38 |
| | Régime de retraite simplifié mai 2018 - Employés | 23 936,44 |
| | Paie avril 2018 - Élus | 3 312,30 |
| 1456 | Ministère du Revenu – Remises avril 2018 | 11 119,80 |
| 1457 | MRC de Manicouagan – Contribution frais de déplacement assemblée des MRC : 9 571\$ - Honoraires professionnels trou Noir : 1 119,95\$ | 10 690,95 |
| 1458 | Communauté développement communautaire de La Romaine – FIMR – 1 ^{er} versement - Columbarium | 2 006,07 |
| 1459 | Corporation développement loisirs et des sport – PS – 2 ^{ième} et dernier versement – Develop cloudberry irrigation & fertilization in Gros-Mecatina | 700,00 |
| 1460 | Enviro-Llecte Inc. – PS – 2 ^{ième} et dernier versement – Develop green houses & Gardens in Gros-Mecatina | 700,00 |
| 1461 | Luc Fortin & Associés – Démarche équité salariale CLD de la Basse-Côte-Nord | 3 794,18 |
| 1462 | Regroupement diversification économique Gros-Mecatina – PS – 2 ^{ième} et dernier versement – Develop fruit / Honeyberry tree production | 2 200,00 |
| 1463 | John Vatcher – Loyer mai 2018 | 450,00 |
| 1464 | Xplornet communications Inc. – Télétravail & location d'équipement mai 2018 – Bureau Chevery | 131,06 |

| N° chèque | Période du 1 ^{er} au 31 mai 2018 | Montant (\$) |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 1465 | Capitale assureur administration publique Inc. – Assurance collective mai 2018 | 3 874,44 |
| 1466 | Brassard Buro Inc. – Sept-Îles – Estampe pour les 5 bureaux MRCGSL | 462,78 |
| 1467 | Relais Nordik Inc. – Carton – Brassard Buro Inc. | 24,22 |
| 1468 | TELUS – Avril 2018 – Bureaux Rivières St-Paul, La Tabatière, Chevery et Saint-Augustin : 1 087,18 \$ - Lourdes : 642,41 \$ et Sans frais : 19,04 \$ | 1 748,63 |
| 1469 | GCME Informatique – Mensualité backup mai 2018 | 45,99 |
| 1470 | Innovation et développement Manicouagan – Contribution financière – Désenclavement | 3 999,00 |
| 1471 | Xerox Canada Ltee – Location copieur MRC Lourdes versement 4 de 22 | 617,81 |
| 1472 | Carla Fequet – Présentation élèves secondaire création de profile compétences et CV école St-Paul | 63,60 |
| 1473 | Groupe Altus – Facturation trimestrielle avril à juin 2018 | 22 762,54 |
| 1474 | Imedia.com Inc. – Création et transfert d'une adresse courriel | 113,83 |
| 1475 | MCNGSL – Hébergement, repas et billet avion comptable : 2 711,70 \$ – Loyer MRC Chevery mai 2018 : 2 299,50 \$ | 5 011,20 |
| 1476 | Telus – Mai 2018 – Bureaux Rivière St-Paul, La Tabatière, Chevery et Saint-Augustin : 1665,46 \$ - MRC Lourdes : 658,33 \$ et ligne sans frais : 19,33 \$ | 2 343,12 |
| 1477 | Telus Mobilite – Mai 2018 | 47,45 |
| 1478 | Xerox Canada Ltee – Copies tirées 3 avril au 7 mai 2018 : 51,10 \$ - Location copieur versement trimestriel 8 de 20 : 616,11 \$ | 667,21 |
| 1479 | Xplornet Communications Inc. – Location d'équipement mai 2018 – MRC La Tabatière | 86,22 |
| | Fédération des caisses Desjardins du Québec | 52,79 |
| 1480 | Fonds locaux de solidarité FTQ – Intérêts sur le capital pour le trimestre finissant le 30 avril 2018 | 121,92 |
| | Fédération des Caisses Desjardins du Québec – Avril 2018 | 52,79 |
| | Frais d'administrations – Mai 2018 | 38,42 |
| | Total : | 143 952,14 |

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER le rapport des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 31 mai 2018 tel que présenté.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL

RÉSOLUTION 2018-06-04 MISE À JOUR DU TERRAIN DE BASEBALL À BLANC SABLON

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse a pour mandat d'évaluer les projets soumis par les organismes, les citoyens et les entreprises etc. selon des critères établis par le Fonds de développement rural et de recommander au conseil de la MRC les projets répondants aux critères retenus;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Blanc Sablon a soumis une demande d'aide financière au montant de 25 000 \$ sous le Fonds de développement rural;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à aider au financement des matériaux nécessaires à la rénovation et à la réparation du terrain de balle de Blanc Sablon;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 32 655,26 \$ et contribuera à la création de 3 emplois;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande le projet pour un montant de 25 000 \$ conditionnellement au respect de la clause suivante :

- La confirmation de tous les partenaires financiers avant le décaissement par le Fonds de développement rural.

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le projet de mise à jour du terrain de baseball à Blanc Sablon soumis par le promoteur Municipalité de Blanc-Sablon sous le Fonds de développement rural pour un montant de 25 000 \$ conditionnellement au respect de la clause suivante :

- La confirmation de tous les partenaires financiers avant le décaissement par le Fonds de développement rural.

RÉSOLUTION 2018-06-05 TRAVAUX DE RÉPARATION DU SANCTUAIRE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse a pour mandat d'évaluer les projets soumis par les organismes, les citoyens et les entreprises etc. selon des critères établis par le Fonds de développement rural et de recommander au conseil de la MRC les projets répondants aux critères retenus;

CONSIDÉRANT QUE Paroisse Notre-Dame-de-Lourdes a soumis une demande d'aide financière au montant de 25 000 \$ sous le Fonds de développement rural;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à la réparation, ponçage et peinture de la base de ciment et des colonnes du sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 48 257,31 \$ et contribuera à la création de 3 emplois;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande le projet pour un montant de 25 000 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le projet de travaux de réparation du sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes soumis par le promoteur de la Paroisse Notre-Dame-de-Lourdes sous le Fonds de développement rural pour un montant de 25 000 \$.

RÉSOLUTION 2018-06-06 ACHAT ET ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT DE RADIODIFFUSION

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse a pour mandat d'évaluer les projets soumis par les organismes, les citoyens et les entreprises etc. selon des critères établis par le Fonds de développement rural et de recommander au conseil de la MRC les projets répondants aux critères retenus;

CONSIDÉRANT QUE Radio communautaire de Harrington Harbour a soumis une demande d'aide financière au montant de 8 465,50 \$ sous le Fonds de développement rural;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à l'achat et à la maintenance d'équipement de radiodiffusion;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 10 581,88 \$ et contribuera à la création de 1 emploi et le maintien de 1 emploi;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande le projet pour un montant de 8 465,50 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Madame Gladys Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le projet d'achat et entretien d'équipement de radiodiffusion soumis par le promoteur Radio communautaire de Harrington Harbour a sous le Fonds de développement rural pour un montant de 8 465,50 \$.

FONDS D'APPUI AUX PROJETS STRUCTURANTS

RÉSOLUTION 2018-06-07 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DU CANTON DE BREST : PRÉPOSÉ AU CENTRE TOURISTIQUE

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Côtiers Inc. a soumis une demande d'aide financière au montant de 17 172,99 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à l'achat de matériel et d'équipements et à l'embauche d'une ressource pour assurer le fonctionnement du centre d'accueil des visiteurs de Blanc-Sablon pour la saison 2018;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 26 523,02 \$ et contribuera à la création de 1 emploi;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Gladys Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le projet d'embauche d'un préposé au centre touristique soumis par le promoteur Corporation de développement touristique et culturel du Canton de Brest sous le Fonds d'appui aux projets structurants pour un montant de 17 172,99 \$.

RÉSOLUTION 2018-06-08 BONNE-ESPERANCE TOURISM DEVELOPMENT FOUNDATION : ADMINISTRATEUR DE CENTRE

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE Bonne-Esperance Tourism Development Foundation a soumis une demande d'aide financière au montant de 13 736,86 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à l'achat de matériel et d'équipements et à l'embauche d'une ressource pour assurer le fonctionnement du centre d'accueil des visiteurs de Middle Bay pour la saison 2018;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 22 622,07 \$ et contribuera à la création de 1 emploi;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le projet d'embauche d'un administrateur de centre soumis par le promoteur Bonne-Esperance Tourism Development Foundation sous le Fonds d'appui aux projets structurants pour un montant de 13 736,86 \$.

RÉSOLUTION 2018-06-09 CAMP D'ÉTÉ 2018

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Côtiers Inc. a soumis une demande d'aide financière au montant de 7 000,00 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à l'achat de matériel et d'équipements, de salaires et autres dépenses pour le fonctionnement du camp d'été de 2018;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 44 784,00 \$ et contribuera à la création de 10 emplois pour le camp d'été 2018; conditionnellement au respect de la clause suivante :

- de fournir les relevés bancaires avant le décaissement par le Fonds d'appui aux projets structurants.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le projet de camp d'été 2018 soumis par le promoteur l'Association des Côtiers Inc. sous le Fonds d'appui aux projets structurants pour un montant de 7 000,00 \$ conditionnellement au respect de la clause suivante :

- de fournir les relevés bancaires avant le décaissement par le Fonds d'appui aux projets structurants.

RÉSOLUTION 2018-06-10 CAMP D'ÉTÉ CHEVERY

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE Chevery Sport and Leisure a soumis une demande d'aide financière au montant de 13 222,37 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à faire l'acquisition d'équipement sportif et créer 2 emplois d'été;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 14 691,52 \$ et contribuera à la création de 2 emplois.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le projet de camp d'été Chevery soumis par le promoteur Chevery Sport and Leisure sous le Fonds d'appui aux projets structurants pour un montant de 13 222,37 \$.

RÉSOLUTION 2018-06-11 DEMANDE DE FINANCEMENT MAPAQ

CONSIDÉRANT QUE depuis 2009, la région de la Basse-Côte-Nord bénéficie financièrement du support du Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette aide financière permet l'embauche d'une ressource ayant le mandat de promouvoir et de soutenir par des actions concrètes, les initiatives de développement dans le secteur bioalimentaire;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs spécifiques de cet agent sont : de favoriser une approche « terrain » s'articulant autour d'une implication concrète en fonction des pôles prioritaires d'intervention, de diversifier le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciale ainsi que l'ensemble de son économie et de contribuer à la pérennité de ces dits secteurs;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent désire effectuer une demande de financement auprès du MAPAQ dans le but de continuer à travailler les domaines des pêches, de l'aquaculture commerciale et du bioalimentaire;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Gladys Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'EFFECTUER une demande de financement au MAPAQ pour un agent de développement;

D'AUTORISER Madame Karine Monger, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer toute documentation relative à cette demande de financement.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

RÉSOLUTION 2018-06-12 REDDITION DE COMPTE ET RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017-2018

CONSIDÉRANT QUE l'article 126.2 de la Loi sur les Compétences municipales stipule qu'« *une municipalité régionale de comté peut prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire* »;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a signé avec le MAMOT « l'Entente relative au Fonds de développement des Territoires »;

CONSIDÉRANT QUE l'article 20 de « l'Entente relative au Fonds de développement des Territoires » stipule que l'organisme, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, produit et adopte un rapport d'activité;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a produit ce rapport tel que demandé par le MAMOT;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport d'activité sera publié sur le site web de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Madame Gladys Martin

D'ADOPTER le rapport d'activité de « l'Entente relative au Fonds de développement des Territoires »;

DE PUBLIER le rapport d'activité afin d'informer la population des détails de « l'Entente relative au Fonds de développement des Territoires ».

RÉSOLUTION 2018-06-13 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a signé « l'Entente relative au fonds de développement des territoires » à l'été 2015 avec le ministre des affaires municipales et de l'occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a l'obligation d'adopter et de mettre à jour une politique de soutien aux entreprises et une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

CONSIDÉRANT QUE les employés de la MRC travaillent continuellement à la réflexion et à l'arrimage de ce document;

CONSIDÉRANT QUE la dernière version de la politique d'investissement avait été adoptée le 25 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Gladys Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER une nouvelle version de la Politique d'investissement de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent en date du 19 juin 2018 avec les changements suivants :

Les salaires, y compris les charges sociales et les avantages sociaux; cependant, les salaires, les charges sociales et les avantages sociaux ne peuvent pas constituer la totalité de la demande de financement. Les salaires, y compris les charges sociales et les avantages sociaux, ne sont admissibles qu'à 50 % du coût total du projet, jusqu'à concurrence de 17 500 \$ par projet. L'obtention du montant maximal de 35 000 \$ en salaire uniquement n'est pas admissible.

Les états financiers des 3 dernières années sont demandés et si l'organisation ne possède pas d'états financiers, nous demandons les relevés bancaires des mois de JANVIER, JUIN & DÉCEMBRE de chaque année pour 3 ans. La MRC se réserve le droit de demander des documents supplémentaires au besoin.

Lorsqu'un projet implique une compagnie de construction, l'obtention de 2 soumissions en provenance de différentes compagnies est nécessaire.

DE TRANSMETTRE la présente résolution accompagnée de la politique d'investissement à la direction régionale de la Côte-Nord du MAMOT;

DE PUBLIER la politique d'investissement et sur le site web de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent à des fins de consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 16 h 25 par Monsieur Randy Jones, appuyé par Monsieur Roderick Fequet que la séance soit levée.